



**MARIE-CLAUDE
VARAILLAS**

SENATRICE
DE
LA DORDOGNE

*VICE-PRESIDENTE
COMMISSION D'AMENAGEMENT DU
TERRITOIRE ET DU
DEVELOPPEMENT DURABLE*

*MEMBRE DE LA DELEGATION AU
DROIT DES FEMMES*

CONSEILLERE
DEPARTEMENTALE

CANTON ISLE MANOIRE

Madame Marie-Claude VARAILLAS attire l'attention de Monsieur le ministre de la Santé et de la Prévention sur le projet politique du Gouvernement pour préserver le service public de Santé français.

Depuis le mois de juin 2022, l'accueil des urgences a été fermé - entre 12 et 48 heures - plus de 60 fois dans les hôpitaux publics de Dordogne ; des fermetures qui peuvent intervenir en simultané, comme ce fut le cas à la fin des vacances de la Toussaint ou lors des fêtes de fin d'année.

La déléguée départementale de l'ARS-Dordogne annonçait fin décembre « ce n'est pas la situation habituelle mais cela pourrait devenir la situation de l'avenir ». La régulation incarnerait non plus l'exception mais la règle du service public hospitalier.

Si les équipes d'opérateurs téléphoniques du SAMU ont été renforcées, cette mesure n'endigera pas la crise que traverse l'hôpital public, en particulier dans notre Département qui enregistre une augmentation de près de 55% des appels au SAMU.

Et pour cause, la Dordogne, dont la population est vieillissante, accuse déjà un inquiétant manque de professionnels de santé, notamment de médecins généralistes et spécialisés. Le Département accueille, de surcroît, un flux de près de 5 millions de touristes chaque année, ce qui renforce un peu plus la tension sur ses 3 hôpitaux publics et accentue les inégalités territoriales dans l'accès aux soins.

SAMU-Urgences France alerte depuis plusieurs mois sur la situation des régulateurs qui sont submergés d'appels et qui n'ont que quelques secondes pour décider si une urgence est vitale ou pas. Il nous alerte aussi sur la hausse du nombre de patients qui décèdent de manière inattendue à l'hôpital ou à leur domicile.

Cette situation est insécurisante pour les patients et pour les soignants, cela d'autant plus que nous sommes dans un contexte de triple épidémie : covid, grippe et bronchiolite.

Elle lui demande donc ce que le Gouvernement prévoit afin de préserver un service public de la santé, financé par la solidarité nationale, équitablement déployé sur le territoire, au service de toute personne, quel que soit son lieu de vie et quels que soient ses moyens.

